

DÉPARTEMENT

De l'Aude

ARRONDISSEMENT

De Narbonne



L'ESPRIT DU SUD

## MAIRIE DE GRUISSAN

### DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2022-086

Séance du 26 septembre 2022

#### Convention avec le Grand Narbonne pour l'accueil du dispositif « Micro-Folies »

*Le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi au Palais des congrès à 18 heures sous la présidence de Monsieur Michel CAREL, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire, en application de l'article L. 2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire étant empêché.*

#### **PRÉSENTS :**

CAREL M – BESSE JB- BEDOS A – DOMENECH A - LENOIR A - LIGNON L - LAJUS ML - VETRO MH – GAUBERT JB - MARONDA BAILLUS M - LAVOUE JM - EVE P - ESPITAILLE C - DUPUIS P - GIMENEZ J - LEVEAU G - FERRASSE S - LIMONGI MS - CARBONEL M- BALLARIN J

#### **PROCURATIONS :**

- CODORNIOU D à CAREL M
- AZIBERT G à GIMENEZ J
- BEHLERT J à LAJUS ML
- FUENTES MA à BEDOS A
- N OLIVIER à CARBONEL M
- VIAUD JP à LIMONGI S

#### **ABSENTS OU EXCUSÉS :**

- CODORNIOU D
- BEHLERT J
- AZIBERT G
- FUENTES MA
- PARRA B
- DURAND JL
- SANTACATALINA H
- OLIVIER N
- VIAUD JP

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE : LAJUS ML**

**Convocation du : 16 septembre 2022**

**Affichage du : 27 septembre 2022**

Monsieur le Premier Adjoint au Maire rappelle que la ville a pour mission de promouvoir la médiation culturelle auprès de tous les publics.

Dans le cadre de la Fête de la science, organisée à Gruissan, pour la première fois, du 7 octobre au 3 décembre 2022, la Ville souhaite accueillir la version mobile du dispositif « Micro-Folies » proposé par Le Grand Narbonne pour la période du 31 octobre au 10 novembre, jours d'installation (31 octobre matin) et de désinstallation (10 novembre après la séance de l'après-midi) inclus.

La version mobile du dispositif « Micro-Folies » est un musée numérique destiné à favoriser la culture dans le territoire local. Elle se déplace dans les communes de l'agglomération en s'implantant dans des lieux d'accueil (médiathèque, salle des fêtes...), pour une durée de deux semaines.

Aussi, Monsieur le Premier Adjoint au Maire propose au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'accueil du dispositif Micro-Folies entre la ville et Le Grand Narbonne annexée à la présente délibération.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu l'avis favorable de la commission municipale n°6 « Culture Patrimoine », du 8 septembre 2022  
Décide à l'unanimité des membres présents ou ayant donné procuration,

↳ D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'accueil du dispositif Micro-Folies annexée à la présente.

Pour le Maire empêché,  
Le 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire,

  


Michel CAREL

La Secrétaire de séance,

  


Marie-Lou LAJUS

ACTE RENDU EXECUTOIRE PAR :  
Transmission au Représentant de l'Etat le... 29/09/2022  
Publication le.....  
Notification le.....

Pour le Maire, et par délégation  
Le Directeur Général des Services  
Joan-Manuel BACO

